

Réserve naturelle régionale du marais de Stors page 6



© AEV/C. Caillière

ÉDITO

Chers Mérielloises, chers Mériellois,

Une boutade pour débiter.

« Ah! Qu'il est doux de ne rien faire - Quand tout s'agite autour de nous ! », Michel Carré.

Je ne vise pas ceux qui ont eu leur part de vie professionnelle et familiale ou qui la vive encore pleinement. Je lance cette petite pique pour ceux de mes collègues du conseil municipal qui, dans leur chronique, nous « allument » dans leur propos. Je pense, chers Mériellois, que cette moquerie n'est pas digne de la vie démocratique de notre petite communauté. Je suis certain qu'ils auront à cœur de prendre part à la réalisation des projets en cours avec comme seule arrière-pensée de vous servir, vous mes chers amis.

Le dimanche 26 mai, je vous rappelle que nous sommes tous conviés aux élections européennes. L'Union européenne est née de ces deux terribles guerres mondiales ; des gens intelligents et sereins, ayant fait fi de tout esprit de vengeance, ont travaillé sur un projet de coopération entre les pays. J'ai eu l'avantage de travailler dans une dizaine de ces pays ; j'en ai retiré, à mon sens, beaucoup de bénéfice personnel. Vous avez le devoir de vous exprimer et faire le choix de votre vision du projet pour l'Europe.

Dans les 30 dernières années, le département du Val-d'Oise a cultivé d'excellents contacts avec le Japon (Japon se dit Nihon ou Nippon, ce qui signifie « Pays ou terre du Soleil Levant »). Mériel n'est pas en reste car le service culturel vous a concocté une superbe semaine du 6 au 12 mai. Je suis franchement très heureux de l'énergie qu'ils y ont développée et je suis persuadé que la qualité sera là.

Je vous souhaite de profiter au mieux de ce printemps.

Amicales salutations.

Votre maire,
Jean-Louis Delannoy



P.4
**Plus de civisme
pour mieux
vivre ensemble**



P.7
**Lancement de
l'appli mobile**



P.8
**Des foulées
colorées**

ARRÊT SUR IMAGES



Semaine nationale de la petite enfance à la crèche



Tout au long de la Semaine Nationale de la Petite Enfance du 18 au 24 mars, la crèche La Souris verte a proposé aux parents et familles de nombreuses initiatives : plusieurs ateliers de jeux d'éveil, une fresque murale, un code couleur et pour clôturer cette période un café parents... Toute l'équipe de la crèche remercie les familles pour leur investissement et leur participation.

La grande lessive à l'école Château blanc et au centre de loisirs



Les dessins des écoliers de Château blanc et des enfants qui fréquentent le centre de loisirs ont été accrochés le 28 mars dernier, jour de la Grande Lessive qui est une « installation artistique éphémère faite par tous autour de la Terre ». L'objectif est la promotion de la pratique artistique, de l'éducation et de l'enseignement artistiques.

Des jeux et de la bonne humeur...



La soirée jeux organisée par le centre de loisirs le 5 avril a encore rencontré un beau succès auprès des Mériellois. Ambiance conviviale où chacun a pu goûter les spécialités culinaires des uns et des autres, échanger autour de jeux...

Karouf des hits



De nombreux Mériellois sont venus assister au Karouf des hits le 13 avril dernier à l'Espace Rive Gauche pour savourer un programme 100 % reprises.

ARRÊT SUR IMAGES

TRAVAUX
URBANISME

Quartier de la gare



Les toitures commencent à être posées sur les premiers bâtiments.

Travaux de reprise de concessions
au cimetière

L'entreprise CCE France à Fleury-les-Aubrais (Loiret) a effectué les travaux de reprise de concessions dans le cimetière ancien du 1^{er} au 12 avril, suite à la procédure qui s'est terminée le 18 décembre 2018.



CADRE DE VIE

Repas de printemps festif



Un air festif et printanier a soufflé à l'Espace Rive Gauche le 5 avril dernier lors du repas de printemps offert aux seniors mériellois par le CCAS de la ville. L'animation musicale était signée « Les Sax jouent et dansent » et le repas préparé et servi par l'équipe de Karen Réception.

De nouveaux jeux pour les plus
jeunes

Les Services techniques de la ville ont installé une nouvelle aire de jeux dans le parc du Château blanc aux alentours du 10 avril. Elle est réservée aux enfants de 3 à 12 ans. Une deuxième similaire a été fixée rue des Ormes, dans le quartier des Garennes.



SORTIR

Des contes japonais pour les plus
jeunes

Les enfants de la crèche, ceux qui fréquentent le centre de loisirs mais également l'ensemble des petits Mériellois étaient conviés à un « Voyage au Pays du Soleil Levant » dans le cadre de la 50^e Journée mondiale du théâtre le mercredi 27 mars. Les conteuses Laure (photo) et Brigitte de l'association Poussière d'étoiles ont ravi leur jeune auditoire.

EN ACTIONS



Quelques règles de civisme pour mieux vivre ensemble

Chut les nuisances sonores !

Avec le retour des beaux jours, l'envie est grande de bricoler, rénover, construire, jardiner... Oui, mais pas n'importe quand afin de ne pas déranger ses voisins. La préfecture du Val-d'Oise autorise l'utilisation d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, bétonnière...) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h (arrêté préfectoral 2009-297 du 28 avril 2009).

Les déchets ? À la poubelle ou en déchetterie

Ne jetez rien sur la rue ou sur les trottoirs alors que des poubelles sont à votre disposition et n'attendent que vos papiers d'emballage, canettes, mégots ou autres bouteilles... Le dépôt d'ordures et de gravats est interdit sur tout le territoire. La Police municipale est habilitée à effectuer des fouilles pour en retrouver les auteurs et les verbaliser. Emenez vos déchets encombrants en déchetterie. Quant aux végétaux, leur place est également en déchetterie. La Police municipale rappelle que le brûlage de déchets à l'air libre est strictement interdit dans tout le Val-d'Oise.

Les haies et les arbustes ?

Tirés au cordeau !

Chaque riverain doit tailler les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques et privées pour ne pas gêner la visibilité des automobilistes et la circulation des piétons. La responsabilité des propriétaires pourra être engagée pour une haie non taillée qui aura été la cause d'un accident. Profitez-en pour passer un coup de binette sur les mauvaises herbes au pied de votre propriété. La propreté de l'espace public est l'affaire de tous.

Nos amis les bêtes

Les propriétaires de chiens doivent tenir leur compagnon à quatre pattes en laisse et ramasser ce qu'il laisse sur les trottoirs ou dans les espaces publics lors de la promenade. Les Services techniques de la ville ont mis à leur disposition des sacs prévus à cet effet. Les chiens de 1^{re} et 2^e catégories doivent, pour sortir, porter une muselière. Et c'est aussi au maître de veiller à ce que Toutou ne gêne pas les voisins par ses aboiements.

Stationnement : à chacun sa place

Le Code de la route interdit le stationnement sur les trottoirs, ce qui peut exposer à des risques d'accident les piétons devant alors s'engager sur la chaussée. En cas d'accident, les propriétaires des véhicules sont civilement et pénalement responsables. N'oubliez pas de mettre votre disque de stationnement sur les zones vertes récemment installées. Vous éviterez ainsi une contravention. La Police municipale rappelle qu'un véhicule en stationnement abusif sur la voie publique excédant sept jours peut être verbalisé et être mis en fourrière.

Mésentente avec un voisin

D'abord, essayez de trouver une solution amiable. N'oubliez pas que si le ton monte, la situation s'aggravera mais votre voisin continuera d'habiter à côté de chez vous. Si la solution amiable n'a pu être trouvée, adressez-lui une lettre recommandée au sujet du problème que vous rencontrez. Pensez aussi au conciliateur de justice. Grâce à ses compétences juridiques, il est rompu à la négociation pour résoudre les litiges de la vie quotidienne entre particuliers. Renseignez-vous à la Maison de la Justice et du Droit, 82 avenue Gaston-Vermeire, 95340 Persan. Tél. : 01 39 37 08 74.

Police municipale

62, Grande-Rue, 95630 Mériel.

Tél. : 01 34 40 58 08 ou 06 64 68 30 69.

De septembre à mai :

Lundi, mardi, vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Mercredi et jeudi : de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

De juin à août :

Du lundi au vendredi : de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

EN ACTIONS



Un été actif avec le service Jeunesse



Deux semaines très actives sont proposées aux 11-16 ans par le service Jeunesse du 8 au 12 juillet et du 26 au 30 août : télésiège et vague à surf, visite de la Galerie de l'évolution, journées au Parc Astérix, plage à L'Isle-Adam, paint-ball... Il y en a pour tous les goûts mais pas pour tout le monde. Le nombre de places est limité et les inscriptions se font avant le 14 juin.

Séjours été pour les 12-17 ans

Le service Jeunesse propose deux séjours sportifs, l'un du 7 au 18 juillet en Gironde « Passeport pour l'océan » avec body surf, bouée tractée, stand-up paddle... et l'autre du 19 juillet au 1^{er} août « Cocktail eau vive » dans les Hautes-Alpes avec raft, kayak, air-boat... Ces séjours sont organisés par un prestataire externe mais les inscriptions se font auprès du service Jeunesse.

Renseignements au service Jeunesse : 01 34 48 24 17 ou jeunesse@ville-de-meriel.fr.

Séjours été organisés par l'ALSH



C'est à côté de Poitiers que le centre de loisirs emmènera les Mériellois de 5-6 ans et de 6-11 ans en séjour cet été du 8 au 12 juillet. Les maternelles auront des occupations sur le thème médiéval (rallye photo, spectacles d'oiseaux...) et les élémentaires pourront également visiter le Futuroscope, parmi de nombreuses autres activités. Les inscriptions se font à l'ALSH avant le 21 juin.

Plus d'informations au 01 34 48 20 23.



Les plages du débarquement en vélo



Tu aimes le vélo, tu as le goût de l'aventure et de l'itinérance, le débarquement de la Seconde Guerre mondiale t'a toujours intrigué... Inscris-toi vite au camp itinérant en vélo sur les plages du débarquement. Cette excursion t'emmènera de Caen à Bayeux en passant par les plages de Sword Beach, Juno et Gold Beach. Tu découvriras les paysages normands et les mystères de ces lieux chargés d'histoire au travers de ses musées et de la batterie de Longues-sur-Mer. L'expédition se déroulera du 1^{er} au 5 juillet. L'hébergement se fait chaque soir en auberge de jeunesse.

Renseignements au service des sports : 01 34 48 24 17 ou sports@ville-de-meriel.fr.



Destination Japon



Le Japon s'invite quelques jours à Mériel le temps d'une représentation théâtrale, de divers ateliers, d'animations de jeux vidéo, d'une conférence sur les jardins, d'un défilé de cosplay, de démonstrations d'arts martiaux...

Plus d'informations au 01 34 48 12 16 et programme complet sur meriel.fr.

Appel à films



Cette année encore, les jeunes réalisateurs sont à l'honneur lors du 7^e Festival du court-métrage. Ils ont jusqu'au 15 juin pour transmettre leur film d'une durée maximum de 20 minutes au service Culture.

Règlement et bulletin d'inscription sur meriel.fr.



Fermetures exceptionnelles du musée et de la bibliothèque

En raison de Destination Japon, le musée Jean-Gabin et la bibliothèque seront fermés les samedis 11 et 12 mai. En revanche, les bibliothécaires vous accueilleront à l'Espace Rive Gauche pour vous faire découvrir le monde du manga à travers une exposition et diverses animations.

Plus d'informations au 01 34 64 87 92.



Du 6 au 12/5 Destination Japon à l'Espace Rive Gauche

8/5 à 10 h 30

Commémoration du 8-Mai-1945

8/5 à 12 h 30 Accueil des nouveaux Mériellois à l'Espace Rive Gauche

15/5 Ouverture de la salle jeunesse

24/5 à 9 h 30 Club de lecture à la bibliothèque

24/5 à 19 h Des foulées colorées

24/5 Fête des voisins

26/5 Élections européennes de 8 h à 20 h

EN VILLE



RNR du marais de Stors : en lisière de forêt, reconquête d'une zone humide remarquable de 47 hectares

L'Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire de la Réserve, est chargée de mettre en œuvre un plan de gestion et de restauration jusqu'en 2022.

Les premiers travaux (2011-2018) ont consisté à ré-ouvrir les 9 hectares du bas marais alcalin, recolonisés par le boisement depuis les années 1970. Ils ont consisté essentiellement à retirer et dessoucher les arbres. Pour conserver le marais, une partie du bas marais est également fauchée chaque année, ainsi qu'1/5e de la grande roselière. Un projet de pâturage sur la zone est également à l'étude. Des travaux ont également été réalisés pour recréer des milieux aquatiques.

La restauration du ru du Vieux Moutiers constitue l'autre volet important d'aménagement du site. L'objectif est de le replacer dans son lit naturel. Cela contribuera à une meilleure circulation de l'eau, à une meilleure qualité de l'eau aussi grâce au développement de la végétation, et favorisera plus globalement la diversité des habitats et des espèces. Ces projets sont en phase d'études, soutenues notamment par la Région et l'Agence de l'eau.

Premiers résultats

Les premières observations réalisées sur le site après travaux montrent le développement de nombreuses espèces



L'agrion délicat (*Ceriagrion tenellum*) est apparu récemment et classé vulnérable sur la dernière liste rouge des libellules d'Île-de-France.

floristiques et faunistiques propices aux zones humides rares voire très rares dans la région comme certaines libellules dont la plus emblématique est l'agrion de mercure, mascotte du marais de Stors.

L'accueil du public : possible, mais réglementé

L'accès de la RNR s'accompagne d'une réglementation stricte, visant essentiellement à ne pas déranger la faune et à ne pas porter atteinte aux milieux naturels. Par exemple, la circulation du public n'est autorisée que sur les sentiers faisant le tour de la réserve. Une signalétique en lien avec la commune a été mise en place, avec des panneaux rappelant les limites du site, son règlement et la localisation des chemins ouverts à la promenade. Des indications y sont données aussi sur les espèces et leurs habitats.

Des animations nature, encadrées par des spécialistes, sont également programmées tout au long de l'année. Information et réservation via le site internet de l'AEV www.aev-iledefrance.fr/loisirs-nature/nos-animations-nature/rechercher-une-animation (territoire : Marais de Stors).



La restauration du ru du Vieux Moutiers constitue une part importante de l'aménagement du site.



Fête des voisins



La 20^e édition de la fête des voisins a lieu vendredi 24 mai. Vous pouvez, chacun dans vos quartiers, vous réunir à une autre date. C'est l'occasion de créer des liens de solidarité, de partage et de lutte contre l'individualisme. La Municipalité vous encourage vivement dans cette démarche.

Vous pourrez solliciter les Services techniques, dans la mesure du possible pour un prêt de matériel (tables, chaises, etc.). Si vous occupez le domaine public, il faut en aviser la Police municipale qui fera un arrêté pour bloquer les rues concernées.



Permanences de la mairie

La mairie sera ouverte les samedis 11 et 25 mai de 9 h 30 à 12 h.

Élections européennes

Le vote pour les élections européennes se fera le dimanche 26 mai 2019 de 8 h à 20 h.

Les majeurs sous tutelle ont le droit de voter. Ils doivent être inscrits sur les listes électorales jusqu'au 16 mai inclus. Le jour du vote, ils peuvent voter eux-mêmes ou donner une procuration.

Mériel sur son téléphone

Après le site internet nouvelle formule, les panneaux lumineux, les planimètres, voici l'appli mobile. Depuis n'importe quel Smartphone, vous pouvez dorénavant accéder à toutes les informations sur la ville : Actualités, Événements, mais également faire un signalement, trouver un commerce ou un bâtiment municipal, obtenir les numéros utiles, accéder à votre compte citoyen ou faire une démarche en ligne... Vous pourrez télécharger ville de Mériel sur Play Store ou App Store.



Appelés stationnés en Algérie en 1962 et 1964

Petite précision : il faut avoir effectué suivant les cas un minimum de 90 ou 120 jours en Algérie. Pour plus d'informations, contactez M. Deck au 06 81 88 20 78.



Ouverture d'une salle jeunesse

Le service Jeunesse ouvre ses portes aux jeunes Mériellois de 11 à 17 ans. L'accueil se fera dans une salle du bâtiment multi-associatif les mercredis de 13 h 30 à 18 h. Venez nous rencontrer et profiter de nombreux jeux de société, jeux vidéo, babyfoot ou tout simplement vivre un moment d'échange entre copains. L'ouverture se fera le mercredi 15 mai à 13 h 30.



Nos joies, nos peines

Naissances

Anne Louis, le 16/03
Lexie Rogge, le 24/03
Julia Bensoussan, le 30/03
Mia Teixeira, le 01/04

Mariage

Claudia Goursaud et
Sébastien Defachelle le 22/03

Décès

Louis Herrmann, le 12/03
Vincent Macario, le 17/03
Imré Kerskovits, le 31/03
Serge Briet, le 31/03



« Mériel ensemble »

Un budget pas au niveau

J'ai voté seul contre le budget de la commune. Son vote a dans un premier temps été reporté, le nombre d'élus nécessaire à la bonne tenue du Conseil municipal n'étant pas atteint... inquiétant pour la démocratie. Ce budget manque d'ambition et de projection sur l'avenir. Je demande que le quotient familial soit revu en tenant compte des évolutions de la ville. Le quotient familial n'est pas une « aide sociale » mais bien un moyen de redistribution qui peut concerner l'ensemble des Mériellois. De plus, il est regrettable que, du fait des politiques menées depuis des années, la pénalité pour manque de logements sociaux atteigne 125 000 euros (3 fois la subvention au CCAS ou à la Caisse des écoles !). Préparés dans la précipitation, les programmes en cours ne sont pas de la qualité souhaitée. Cela m'attriste, moi qui suis un fervent défenseur de ce type de logement qui est, je le précise, du « logement pour tous ».

Jean-Michel Ruiz, Conseiller municipal et régional

« Valorisons Mériel »

La majorité municipale a finalement voté son budget pour l'année 2019 le dernier de la mandature après que le conseil municipal soit reporté d'une semaine du fait de non atteinte du quorum. La majorité n'a en effet pas été en mesure de rassembler ses troupes le jour J, pour l'évènement majeur d'une municipalité qu'est le vote du budget... Est-ce un incident de parcours, la démonstration de dissensions de plus en plus marquées au sein de l'exécutif ou tout simplement une fin de règne difficile ? Chacun, chacun peut se faire son opinion...

Éric Jeanrenaud, Géraldine Duval et Philippe Sevault

La municipalité de Mériel organise la 2^e édition

DES FOULÉES COLORÉES

à partir de 9 ans

Mériel 2019

Ville de Mériel - Service Communication - © Fotolia - Mars 2019

VENDREDI 24 MAI 2019

À 19 H PLACE JEAN-GABIN

INSCRIPTION AVANT LE 3 MAI

PARTICIPATION À LA COURSE : 6 €, COURSE + REPAS : 10 €

**DEUX PARCOURS : 2,5 OU 5 KM AU CHOIX, SUIVIS D'UNE SOIRÉE FESTIVE
(divers stands de restauration seront proposés à l'arrivée)**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTER L'ALSH AU 01 34 48 20 23 OU LE SERVICE DES SPORTS
AU 01 34 48 24 17 ET SUR WWW.MERIEL.FR

